



Direction Régionale de l'Environnement
PAYS-DE-LA-LOIRE

Atlas des zones inondables des affluents de la Vilaine : CHERE, DON, ISAC



■ ■ ■ Atlas cartographique



Direction Régionale de l'Environnement
PAYS DE LA-LOIRE

Atlas des zones inondables du bassin versant des affluents de la VILAINE, la Chère, le Don et l'Isac par la méthode hydrogéomorphologique

Maître d'ouvrage : DIREN Pays de la Loire/Préfecture de Pays de la Loire

Comité de pilotage : DDE de Loire-Atlantique, DDE et DDAF de Loire-Atlantique.

Chef de projet : Véronique Durin

Expert : Laurent Mathieu

Contrôle qualité interne

- Rapport : Rédigé par Véronique Durin, Geneviève Serié, Olivier Sonnet.
- Cartographie : Effectuée par Véronique Durin, Laurent Mathieu, Geneviève Serié.
- SIG: Réalisé par Karine Adoul, Marie Boisard,

Date de rendu : novembre 07

N° d'affaire : A 05.12.0010

Pièces composant l'étude :

- 1 rapport d'étude
- 1 atlas
- 1 DVD-Rom

Résumé de l'étude :

L'étude applique au linéaire global du Don, de la Chère et de l'Isac la méthode hydrogéomorphologique pour déterminer les zones inondables. Cette approche naturaliste fondée sur l'analyse des formes et formations des fonds de vallées permet d'identifier les différents lits de la rivière. Elle est complétée par des recherches d'archives sur les crues historiques.

Zone géographique :

Bassin versant du Don, de la Chère et de l'Isac affluents de la Vilaine, pays de Redon, Loire-Atlantique, région Pays de la Loire, France



SIEE PACA, Les Hauts de la Duranne, 370 rue René Descartes CS 90340
13 788 AIX EN PROVENCE Cedex 3
Tel. : 04 42 99 27 27 Fax. : 04 42 90 31

SOMMAIRE

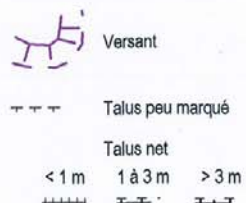
I - Cartes d'inondabilité au 1/25 000	p2
Légende	p3
Tableau d'assemblage	p4
Cartographies	p5 à 44
II - Carte d'inondabilité au 1/10 000	p45
Légende	p46
Tableau d'assemblage	p47
Cartographies	p48 à 58
Légende volante	fin

INDEX DES COMMUNES

Commune	Cartographie au 1/25 000	Cartographie au 1/10 000
Abbaretz	22 - 23 - 24	
Avessac	15	
Blain	25 - 26 - 27 - 33 - 34 - 36 - 38	8
Bouvron	37	
Châteaubriant	1 - 2	2
Conquereuil	13	5
Derval	4 - 7 - 8 - 13	
Erbray	18 - 19	
Erce-en-Lamée	6	
Fay-de-Bretagne	32 - 33 - 37 - 38	
Fégréac	28 - 29	
Grandchamps-des-Fontaines	30	
Grand-Fougeray	4 - 5 - 7 - 8	
Guéméné-Penfao	13 - 14 - 15	5 - 6
Guenrouët	27 - 28 - 29	9
Héric	25 - 30 - 31 - 33 - 34	
Issé	11	4
Jans	12 - 13 - 21 - 23	
Juigne-des-Moutiers	9	
La Chapelle-Blain	16 - 17	
La Chevallerais	25	
La Dominelais	6 - 7	
La Grignonais	36	
Le Gavre	35	
Le Pin	16 - 17	
Louisfert	20	
Lusanger	21	
Malville	37	
Marsac-sur-Don	13	
Masserac	15	
Moisdon-la-Rivière	10 - 11 - 17 - 19	
Mouais	4 - 7 - 8	
Notre-Dame-des-Landes	32 - 33	
Nozay	12 - 13 - 23	
Petit-Auverné	9 - 10 - 17	
Plessé	28 - 39 - 40	10
Pierric	4 - 5 - 8	
Rouge	2	
Ruffigne	6	
Saffré	24 - 25	7
Saint-Anne-sur-Vilaine	5	
Saint-Aubin-des-Châteaux	2 - 3	
Saint-Julien-de-Vouvantes	9	3
Saint-Michel-et-Chanveaux	9	
Saint-Sulpice-des-Landes	6	
Saint-Vincent-des-Landes	20 - 21	
Sévérac	29	
Sion-les-Mines	3 - 6	
Soudan	1	1
Teillay	6	
Théhillac	29	
Treffieux	11 - 12 - 22 - 23	
Vay	35 - 36	

- ■ ■ *Cartes d'inondabilité. Analyse hydrogéomorphologique*
échelle 1/25 000

1 - Limites morphologiques



2 - Plaine alluviale fonctionnelle

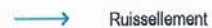
2.1 - Inondabilité de type fluviale : Unités hydrogéomorphologiques actives



	Correspondances des unités et des périodes de retour *	
	Tronçons amont	Tronçons aval
Lit mineur	Crués fréquentes	Cruée annuelle
Lit moyen	Absent	Crués fréquentes
Lit majeur	Crués moyennes à rares	Crués moyennes à rares
Lit majeur exceptionnel	Crués exceptionnelles	Crués rares à exceptionnelles
Plan d'eau		
Zone d'incertitude		

Secteurs où la limite hydrogéomorphologique peut être dépassée en cas de sur-cote (anthropique ou naturelle) dans la plaine alluviale

2.2 - Inondabilité de type pluviale



2.3 - Structures secondaires



3 - Terrains encaissants



4 - Eléments d'occupation du sol à rôle hydrodynamique

4.1 - Structures linéaires



4.2 - Eléments isolés

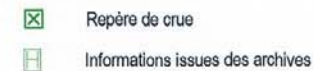


5 - Eléments d'altimétrie



6 - Informations historiques

6.1 - Points d'information historique



6.2 - Limite d'extension de crue historique



* : La typologie est celle définie par le MEDD : une crue fréquente est une crue de période de retour inférieure à 2 ans. Une crue moyenne est une crue de période de retour de 2 à 10 ans. Une crue rare est une crue de période de retour de 10 à 100 ans. Une crue exceptionnelle est une crue de période de retour est supérieure à 100 ans.